

Rue Léon Delhaize 20
1342 Limelette
N° d'entreprise : 0859.593.907
RPM : Tribunal de l'entreprise du Brabant wallon
Site Internet : <https://PaixActive.org>
Courrier électronique : info@PaixActive.org
Compte bancaire : Triodos BE72 5230 8045 5616

À l'attention de tous les membres et amis de l'asbl

Rapport d'activité 2020

Bonjour à toutes et tous,

L'année 2020 a été particulièrement calme du fait de la pandémie tant en Europe qu'en Afrique. Ceci s'est soldé par un ralentissement exceptionnel des activités de notre asbl.

Je désire d'abord évoquer le travail important qui a dû être consacré à la rédaction des nouveaux statuts de l'asbl du fait du changement de la loi. Je tiens à adresser mes remerciements les plus vifs à Berthilde pour l'énorme travail qu'elle a fourni à ce niveau, consacrant de nombreuses heures à débroussailler cette nouvelle loi afin d'en tirer les données essentielles. Sans elle, nos nouveaux statuts n'auraient jamais vu le jour.

Dans les prévisions 2021 de l'année passée, j'ai évoqué le souci qui se présentait à nous, à savoir le départ de notre précieux collaborateur Salif Faye appelé à d'autres fonctions. Il s'avère que trois personnes l'ont remplacé et que, parmi elles, Mamadou Dione de Nianiane s'est révélé particulièrement efficace dans les tâches qu'il a conduites pour notre asbl : la gestion de l'inscription de 5 jeunes de Nianiane à la ferme-école de Kaydara, l'achat et l'installation de la machine à osmose inversée à Nianiane et l'organisation de la nouvelle campagne de reforestation dans les 3 villages. La relève est donc assurée, un tout grand merci à lui et toutes nos félicitations pour la qualité du travail fourni.

Début novembre 2020, 5 jeunes volontaires de Nianiane ont donc entamé leurs études à la ferme-école de Kaydara. Cette formation dure 9 mois et, à l'heure actuelle, tout se passe bien pour ces 5 étudiants. Je vous joins le compte-rendu de la réunion du 4/5/2021 tenue entre les responsables de la ferme-école et leur tuteur Mamadou Dione.

Le coût total de cette formation sera, pour les 5 jeunes, de 1.787,44 € en 2020 + 3.228,75 € en 2021, soit un total global de 5.477,44 €.

Les autres frais engagés en 2020 ont été :

- 36,00 € de frais de tenue du compte bancaire ;
- 133,58 € de parution au Moniteur belge ;
- 361,98 € de frais d'hébergement et de réservation des différents noms de domaines de l'asbl.

Au niveau des recettes, nous avons reçu :

- 8.155,00 € de dons directs déductibles sur le compte de l'asbl ;
- 3.350,00 € de dons via le compte FRB pour les moustiquaires, latrines et lave-mains ;
- 160,00 € de dons via le compte FRB pour la reforestation des villages.

Vous pourrez retrouver tous ces montants dans les comptes 2020 de l'asbl.

Merci pour votre aide, bien à vous et bonne continuation.

Rupert Meurice de Dormale
Président – Administrateur délégué